



Munich Personal RePEc Archive

**Immunization factors: fertility, health  
and migration. The case of Common  
States in the Central African economic  
and Monetary Community (CEMAC)**

Kuikeu, Oscar

22 December 2020

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/104883/>  
MPRA Paper No. 104883, posted 23 Dec 2020 12:57 UTC

# **Droit à la protection sociale : les facteurs en faveur de l'immunisation. Le Rôle de trois facteurs : la fertilité, la santé et la migration. Le cas des économies de la Communauté économique et Monétaire d'Afrique centrale (CEMAC)**

Oscar Valéry KUIKEU

École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciale (ESSEC), Université de Douala (UDo, Cameroun), BP 1931 Douala (Cameroun), Port. (00 237) 698 60 41 40, email :

[kuikeuosca@gmail.com](mailto:kuikeuosca@gmail.com)

**Résumé.** *en continuité de l'idée de facteurs favorables à l'immunisation initiés par Nda'chi Deffo et Kamga (2015) et Nda'chi Deffo et Kamga (2020) nous abordons la question des programmes de protection sociale. Est-ce alors à dire que les pandémies exacerbent l'élaboration des programmes de protection sociales ? Autrement dit, quels sont les principaux facteurs potentiels agissant ? Telles sont ainsi les questions auxquelles nous tentons de répondre, ici. D'une manière générale, conformément aux Résultats Obtenus ces programmes entrent en compétition avec le système de santé qui est pourtant le récipiendaire d'évènements pris en charge par ces programmes, en l'occurrence la fertilité et qui constitue la voie traditionnelle d'immunisation à l'image des vaccins.*

**Mots-clés :** *fertilité, immunisation, vaccin*

**Codes JEL :** C33 O47

**Abstract.** *In the line of Nda'chi Deffo et Kamga (2015) et Nda'chi Deffo et Kamga (2020) we state on programs of social protection as weapons available to achieve the right of life for any human bean. Therefore is this means that the pandemic interacts with the implementation and the achievement of these programs? In other words, what are the main factors concerned? These are the main questions we are try to answer, here. Globally speaking, the Obtained Results suggested that the traditional immunization channel meanly the health service is a concurrent to program in favor of social protection meanwhile the first as the health service is mainly the place of order of social event taking into account in these programs of social protection and that of implementation of the traditional immunization channel by the vaccine.*

**Keywords :** *fecundity, immunization, vaccine*

**JEL Classification Codes :** C33 O47

## **1. Introduction**

Observant l'Onde de choc occasionnée par la pandémie de la Covid-19 au courant de l'année 2020 la Banque mondiale (Hentschel et Reille 2020) révèle ainsi que le principal stimulus employé pour assurer la résilience des économies est le stimulus fiscal, dont notamment chez les économies émergentes. C'est le cas au Cameroun où l'Etat décide de la revalorisation des prestations sociales et dans l'idée que les filets de protection sociale sur le continent sont le principal mécanisme de protection des plus vulnérables suite à des perturbations importantes de l'environnement au Cameroun cette revalorisation a principalement concerné les personnes âgées considérés comme les plus exposés aux méandres de la pandémie. Toujours en ce qui concerne l'économie camerounaise les autres stimulus

ont été orientées vers la politique de revenu avec la décision de revaloriser les prestations d'une catégorie des personnels de santé. Soit alors la dialectique entre deux armes à la disposition des gouvernements pour soutenir et parvenir à la résilience des agents économiques en situation de crise, à savoir la *politique de revenu vs les transferts sociaux*.

En continuité du procès engagé contre l'usage qui pourrait être fait des Modèles de fertilité, des principaux en tout cas (Barro et Becker 1989) tel qu'en Kuikeu (2020a) cet article défend alors le Droit à la protection sociale des agents dans l'idée qu'il s'agit par ailleurs d'une arme à disposition de l'idée du Droit Souverain à la vie développée par Kuikeu (2020b). En effet, l'un des facteurs favorables à l'immunisation des enfants soulevée par ladite étude est relatif à la force de la Réglementation qui pourrait alors garantir ce droit à la protection sociale. Pourtant malgré les contraintes ainsi que les évolutions observées sur la Réglementation les programmes de protection sociale sur le continent laissent encore à désirer (Banque mondiale 2013) si bien qu'il convient de porter l'interrogation de la dialectique entre *politique de revenu vs transferts sociaux* à son interaction avec le contexte de pandémie Covid-19.

### ***Problématique***

Comme nous le révèlent les principaux faits relayés par les chaînes d'information la protection sociale se perçoit comme un dispositif qui vise à accompagner l'individu au cours notamment des événements de la vie : accidents du travail, maternité, logement, retraites, et bientôt, la dépendance. Les pandémies peuvent ainsi constituer l'un de ceux-ci avec leur intérêt porté par l'analyse depuis des travaux pionniers de l'analyse économique à l'instar de Barro et Becker (1989) où l'on infère sur la survenue d'une pandémie en l'occurrence la peste noire sur les choix de fertilité des agents. D'où alors la Question de Recherche :

***Question de Recherche. Quels sont les facteurs en faveur de la protection sociale dans un contexte de pandémie ?***

En effet, le stimulus fiscal auquel se rattache la protection sociale comporte diverses variantes notamment dans un contexte de pandémies où certains facteurs peuvent conduire à agir par exemple sur la composante dépense du budget en l'occurrence les multiplicateurs budgétaires si bien qu'il convient alors d'identifier lequel de ces facteurs se rapporte ou alors acte et agit en faveur de l'implémentation des programmes de protection sociale.

### ***Structure (Organisation) de l'étude***

Cette étude aura alors l'Organisation (ou la Structure) suivante, à la section 2 ci-après nous présenterons l'essence même des facteurs favorables à l'implémentation des filets de protection sociale en situation de pandémie, à la section 3 les Résultats Obtenus sous la base de données en panel relatives aux six économies constitutives de la CEMAC dont est membre l'économie camerounaise, et enfin en guise de conclusion (section 4) une synthèse des principaux résultats Obtenus.

## **2. Les facteurs principaux de la protection sociale en situation de pandémie**

La pandémie actuelle a révélé l'importance pour les nations de disposer de service de santé adéquats selon la Banque mondiale (Blake et Wadhawa 2020) ainsi les dépenses de santé constituent le principal facteur qui agit sur l'implémentation des filets de protection sociale en situation de pandémie. Ensuite comme nous le révèle l'analyse séminale conduite par Barro et Becker (1989) les situations de pandémie auront un effet non négligeable sur les choix de fertilité des agents ainsi la fertilité est le second facteur principal qui agit sur la protection sociale en situation de pandémie. Enfin nous savons que l'une des principales constituantes de la protection sociale sur le continent porte sur les envois de fonds en provenance de la migration étrangère alors que la pandémie est une source non négligeable d'exacerbation de cette constituante de la protection sociale sur le continent qui pourrait ainsi chutée du fait de la pandémie selon la Banque mondiale (Blake et Wadhawa 2020). Ainsi les envois de fonds des migrants à l'étranger constituent le troisième facteur principal qui agit sur les programmes de protection sociale du continent en situation de crise.

Trois faits également jouent en la faveur du choix de ces facteurs principaux qui agissent sur l'implémentation de la protection sociale sur le continent en situation de pandémie, à savoir la ***théorie*** en ce qui concerne la fertilité, ensuite les ***faits observés*** en ce qui concerne les dépenses de santé, et enfin le ***raisonnement heuristique*** en ce qui concerne les envois de fonds de la migration étrangère.

Du point de vue de la ***théorie***, On peut dire que : lorsqu'on considère l'être humain comme un de ces éléments à la disposition de l'entrepreneur pour la réalisation de l'activité productive, soit l'un des facteurs de production on saisit dès lors l'intégration ainsi que la prise en compte de la Santé au sein des concepts et Modèles de l'économie. En l'occurrence une dégradation de l'état Santé correspond à une contraction du facteur travail relativement au facteur capital (l'ensemble des machines et outils engagés dans le processus de production), soit une progression du ratio capital par tête, ce qui devrait produire alors une croissance plus forte de la production. Dans un contexte où les

économies du continent connaissent des taux de croissance économique 2 à 3 fois supérieures à ceux de l'Occident avec ce qui précède est-on en droit de penser que les économies du continent vont relativement bien en terme Santé comparativement aux économies occidentales où le ratio capital/travail reste bien au-dessus de celui du continent? C'est l'une de ces interrogations qui gouvernent l'économie de la Santé. A cet effet, les champs de l'analyse mobilisés sont d'une part le champ de connaissance relatif à la notion de « convergence économique » lequel permet de saisir la nature des liens entre production et ratio capital/travail, d'autre part à la santé Reproductive dont de fertilité et d'espérance de vie pour saisir la nature des interactions entre la Santé et la croissance économique. En l'occurrence, en ce qui concerne la fertilité comme nous l'enseigne Kuikeu (2020b) parmi les facteurs agissant en faveur de l'immunisation de l'enfant on compte bien la force de la réglementation lequel devrait alors garantir l'implémentation des programmes de protection sociale pour l'un de ces évènements définis dans la conception originale des filets de protection sociale, à savoir la maternité.

Du point de vue de ***l'Observation des faits***, On peut dire que : comme le système de santé représente la voie d'immunisation traditionnelle de l'agent avec les interactions qu'a fait peser la pandémie sur ce système en révélant la nécessaire adéquation de celui-ci aux exigences des agents il devient intéressant de s'appesantir sur les effets que pourrait exercer ce système sur la protection sociale dont une composante concurrente associée au système de santé porte sur les dépenses de santé des agents. Autrement dit, lorsqu'on considère l'interrogation en y intégrant les situations de comorbidité c'est-à-dire des tares occasionnées par un système de protection sociale à revoir qui proviennent de pathologies jointes comme l'inadéquation du système de santé, il devient intéressant de savoir quel lien ou quelle est la nature de ce lien entre le système de santé en l'occurrence les dépenses en santé plutôt bien exacerbées en situation de pandémie et l'implémentation des programmes de protection sociale.

Du point de vue du raisonnement heuristique, On peut dire que : si l'on admet que la pandémie est une occasion de contraction de la protection sociale du fait de la chute d'une de ces composantes en l'occurrence celle d'origine externe qui a pour origine les envois de fonds des migrants de l'étranger il est néanmoins convenable de noter que ces envois de fonds sont à l'origine d'une pathologie caractéristique des économies du continent « le syndrome hollandais » (Makhlouf 2013) si bien qu'il convient de savoir si la chute de ces envois initiée par la pandémie n'est pas une occasion de résorption des tares du continent dont d'amélioration de son programme de protection sociale dont la porosité n'est qu'une des manifestations de ce « syndrome hollandais ».

### 3. Facteurs favorables à la protection sociale

On considère un panel de données relatives aux six économies membres de la Communauté économique et Monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Les données relatives aux facteurs favorables à la protection sociale sont toutes extraites de la Base de données (*en ligne*) sur les indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale. Il s'agit selon la disponibilité des données, du taux de fertilité et des différents taux de mortalité infantile en ce qui concerne la *fertilité*, des dépenses de santé en ce qui concerne le *système de santé*, des envois de fonds des migrants communément appelés Remittances en ce qui concerne le « syndrome hollandais ». Suivant la disponibilité des données la période d'Observations est comprise entre 2005 et 2019 en fréquence annuelle et deux économies ont été exclues de l'estimation à savoir le Gabon et la Guinée équatoriale. Les données relatives au programme de protection sociale concernent le Classement de la protection sociale par l'EPIN (1=faible et 6=élevée). L'estimation est effectuée suivant la procédure des MCO sans prise en compte des effets individuels spécifiques c'est-à-dire avec un terme constant homogène à l'ensemble des individus. Les résultats ont été regroupés au sein du Tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : facteurs d'immunisation de l'enfant

	Protection
Fertilité	1.73 (0.00)*
Dépenses de santé	-0.11 (0.00)*
Envois de fonds de la diaspora	0.21 (0.00)*
Constante	0.16 (0.79)
Statistiques de l'équation	
R <sup>2</sup> ajusté	0.79
NT	26
Test de Jarque-Bera/Kiefer-Salmon	3.01 (0.22)**
Test de Breusch Pagan	13.67 (0.00)

Notes : (\*\*, \*\*\*) dénote la significativité au seuil de 1% (5%, 10%). (.) la valeur du p de significativité avec prise en compte de l'hétéroscédasticité. L'ensemble des exogènes sont prises en logarithme.

### 4. Conclusion

Conformément aux Résultats Obtenus, On peut dire que dans l'ensemble nous avons un net réconfort de la voie d'immunisation traditionnelle par le système de santé. Ce Résultat va ainsi en droite

ligne de Kuikeu (2020b) sur la mise en évidence des facteurs d'immunisation de l'enfant dont la voie traditionnelle identifiée est par le vaccin. Ceci invite ainsi à la nécessaire considération de voies alternatives et complémentaires d'immunisation. Ainsi à l'initiative de cette étude il semble que la fertilité et les envois de fonds des travailleurs immigrés semblent joués un rôle non négligeable comme voies d'immunisation comme facteurs favorables à la protection sociale. Bref avec cette étude tant de jalons sont ainsi posés pour la Reconsidération profonde des programmes de protection sociale au bénéfice du continent. On y apprend que même si la porosité des programmes actuels de protection sociale sur le continent sont au compte de la pathologie constitutive du « syndrome hollandais » d'après cette étude la contraction des envois de fonds des migrants ne constituent néanmoins pas une voie de résorption de celle-ci puisqu'ici il est clairement établi que la contraction de ces envois ne permet pas l'implémentation des programmes de protection sociale. Ainsi cette étude s'inscrit en faux des études instigatrices de la mise en place sur le continent d'un Observatoire de la migration en l'occurrence au sein du Royaume chérifien (Louabalbe 2020).

## 5. Références

Banque mondiale (2013) « Réduire la pauvreté, la vulnérabilité et les risques. Numéro spécial sur les filets de protection sociale » *Cahiers Économiques du Cameroun*, N°1.

Barro R.J. et Becker G.S. (1989) "Fertility Choice in a Model of Economic Growth", *Econometrica*, vol. 57, n°2, pp. 481-501.

Blake P. et Wadhwa D. (2020) « Retour sur l'année 2020: l'onde de choc de la pandémie de COVID-19 en 12 graphiques », *Opinion*.

Hentschel J. et Reille X. (2020) « S'adapter aux effets de la pandémie de COVID-19: Axes d'action pour renforcer durablement la résilience du secteur privé marocain », *Tribune*.

Kuikeu O.V. (2020a) « Droit à l'avortement : sous quelle base légiférer ? enseignements tirés des modèles de fertilité. Le cas de la Communauté économique et Monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) », MPRA\_Paper 104195.

Kuikeu O.V. (2020b) « Droit Souverain à la vie : les facteurs en faveur de l'immunisation de l'enfant. Le Rôle de trois facteurs : l'alimentation, la vaccination et le cadre Réglementaire. Le cas des économies de la Communauté économique et Monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) », MPRA\_Paper 104850.

Louabalbe P. (2020) « Migrations en Afrique: un Observatoire inauguré au Maroc », *Cameroon Tribune* N° 12248 / 8447 – 47<sup>th</sup> Year / 47<sup>e</sup> année. December 21 Décembre 2020.

Makhlouf F. (2013) *Transferts de fonds vers le Maroc: enjeux, comportement et impacts*, Thèse de Doctorat/Ph.D en sciences économiques, Université de Pau.

Nda'Chi Deffo R. et Fomba Kamga B. (2015) La dynamique de la vaccination des enfants de moins de 5 ans entre la période 1991-2011 au Cameroun, septième Conférence Africaine sur la Population sur le thème **Le dividende démographique en Afrique: Prévisions, opportunités et défis.**, 30 novembre au 4 décembre 2015, *Johannesburg, Afrique du Sud.*

Nda'chi Deffo R. et Negou Kamga V. de P. (2020) "Birth Order and Demand for immunization for Children under the age of Five in Cameroon", AERC Research Paper 394.